

18 NOV.

Niort ville amie des enfants

Niort fête ce 18 novembre le troisième anniversaire de l'obtention de son label "Ville amie des enfants", décerné par l'Unicef et l'Association des maires de France, en récompense de sa politique active menée en faveur de l'enfance. A l'Hôtel de Ville, des expositions photos permettront de découvrir les actions conduites dans le domaine du sport (Anios), des centres de loisirs, des restaurants scolaires ou du Conseil municipal enfants (CME). Le Maire, Alain Baudin, et la conseillère municipale



Niort fêtera le 18 novembre le 3^e anniversaire du label "Ville amie des enfants".

déléguée au CME, Valérie Uzanu, accueilleront d'ailleurs pour l'occasion les nouveaux conseillers municipaux enfants tout juste élus et les "anciens", en compagnie de leurs parents. Ensemble, avec un représentant de l'Unicef, ils pourront débattre du sujet choisi comme thème à cette journée : le droit des enfants handicapés, l'un des dix principes fondateurs de la Charte du droit des enfants. Et au-delà, de l'intégration des handicapés dans la ville. ■

Ouvert à tous le 18 novembre après-midi, Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville.

DU 27 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE

La Grande Guerre à hauteur d'homme

La mairie va accueillir du 27 novembre au 6 décembre une exposition sur le quotidien des poilus durant la Première Guerre. Des objets et des documents prêtés par l'Office national des anciens combattants, l'Ensoa et un collectionneur niortais, à l'initiative de Geneviève Rizzi, adjointe au Maire, correspondante Défense.

Sur l'envers de la carte d'état-major, quelques mots griffonnés à la hâte pour informer les lignes arrières de la situation sur le front. Nul ne saura jamais ce qu'il est advenu du soldat français qui les a écrits. Peut-être a-t-il rejoint la cohorte des 10 millions de soldats qui, de Verdun au Caucase, sont tombés au champ d'honneur entre 1914 et 1918 ? Peut-être sa famille a-t-elle reçu, quelques semaines plus tard, un diplôme de reconnaissance de la Nation ? Ce qui est sûr, c'est qu'il a dû boire dans son quart un peu cabossé du mauvais café, qui le réchauffait et lui donnait la force de repartir à l'assaut. Pour éviter d'être fauché par la mitraille ennemie, il utilisait un périscope de tranchée s'il était chanceux ou une pelle détournée de son usage dans le cas contraire. Une fois le



En 30 ans, Gérard Curé a constitué une riche collection d'objets de la Grande Guerre.

combat terminé, et en attendant le prochain, il rajustait sa gabardine, l'époussetait avec son martinet, briquait ses boutons en cuivre. Il dévorait sa ration à la lueur de la lanterne avant de s'endormir d'un sommeil peuplé de cadavres.

Des milliers de pièces

Tous ces objets et bien d'autres encore ont été patiemment sauvés de l'oubli par Gérard Curé, journaliste bien connu à Niort. Depuis plus de trente ans, il fréquente avec obstination vide-greniers et brocantes. Il a ainsi accumulé des milliers de pièces : uniformes, cartes, affiches, journaux (près de 800 !) se rapportant à la Grande guerre. Chez lui, pas moins de trois pièces sont consacrées à cet encombrant loisir.

Lorsqu'il présente son musée personnel, Gérard Curé, véritable encyclopédie vivante, a la faculté de rendre presque épique l'histoire d'un casque

de vétérinaire ou l'évolution de la pince à barbelés de tranchée. Cette passion, qu'il sait rendre communicative, il a souhaité la faire partager aux Niortais en exposant une partie de sa collection du 27 novembre au 6 décembre dans le salon d'honneur de la Ville. Le grand public pourra ainsi découvrir quelques-uns de ses trésors : un mouchoir ayant appartenu à un poilu du 114^e RI de Parthenay ; la blouse d'une infirmière de Saint-Georges-de-Rex ou encore une gourde russe, frappée aux armes du tsar, qu'un soldat français a gravée au couteau. D'autres pièces inestimables, des uniformes, des documents vont être également prêtés par l'Office national des anciens combattants et l'Ensoa de Saint-Maixent, impliqués dans ce projet.

Une exposition qui nous fait appréhender à hauteur d'homme cette guerre terrible, qui devait être la dernière... ■

Stéphane Mauran

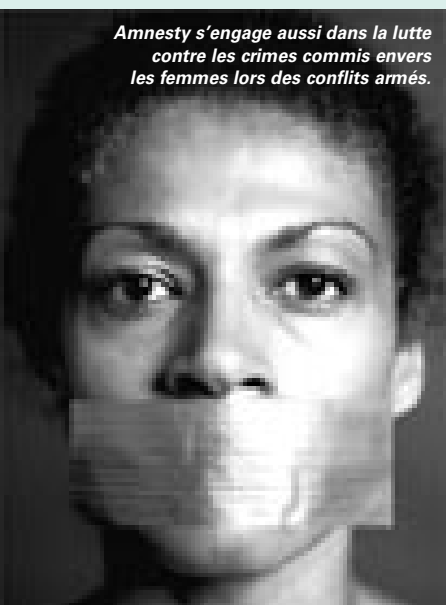
25-26 NOV.

Amnesty international

Amnesty international organise son exposition-vente les 25 et 26 novembre, à l'Hôtel de Ville. Sur les stands, nous pourrions trouver des objets d'artisanat, des spécialités gourmandes ou encore des livres et documents, comme le très attendu calendrier noir et blanc signé cette année de la célèbre agence Vu. Les fonds recueillis lors de cette vente représentent l'essentiel des ressources d'Amnesty, qui ne perçoit pas de subventions pour préserver sa liberté d'action. Amnesty s'engage aujourd'hui contre les violations des droits humains dont les femmes sont particulièrement victimes, le commerce des armes, la torture et la peine de mort et a également dénoncé les bombardements aveugles en Israël et au Liban. Présente sur de nombreux fronts, l'ONG continue à faire des recherches partout dans le monde, rédige des rapports et assure une représentation dans les institutions internationales. Le groupe niortais s'investit en particulier dans la lutte contre la violence faite aux femmes. ■

Expo-vente Amnesty internationale, les 25 et 26 novembre, de 10h à 19h, Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville. Contact : 05 46 77 09 97.

Amnesty s'engage aussi dans la lutte contre les crimes commis envers les femmes lors des conflits armés.



DU 15 NOVEMBRE AU 15 JANVIER

La féerie de la glace

A partir du 15 novembre, 450 mètres carrés de glace vont s'offrir au public place de la Brèche. La patinoire mobile sera ouverte de 9 heures le matin à 22 heures le soir.

Pour apprivoiser l'hiver, quoi de mieux que de profiter à fond de ses loisirs de plein air ? C'est le pari que lance la Ville, qui a choisi d'implanter, à partir du 15 novembre, une patinoire mobile sur la place de la Brèche. Familles, ados, scolaires ou membres des clubs, chacun pourra chausser les patins pour s'élancer sur une piste de glace de 450 mètres carrés. "Avec 30 mètres sur 15, les dimensions de cette patinoire en plein air sont plus que correctes pour une structure mobile", explique Patrick Gréau, en charge des animations de la place de la Brèche à la Ville. Pour mémoire, la patinoire actuellement en cours de rénovation mesurait, avant travaux, 36 mètres par 26. Des dimensions qui devraient en tout cas permettre de passer un bon moment sur la glace sans se gêner les uns les autres. Originalité de cette installation : la patinoire en plein air s'ancrera en bas de la nouvelle esplanade rénovée, quatre des platanes se trouvant carrément dans le plan de glace⁽¹⁾. Ambiance garantie au milieu des illuminations et des chalets de Noël !

Des animations non-stop

Cette première à Niort devrait, comme dans beaucoup d'autres villes françaises, être l'une des attractions-phares des animations de Noël en ville... Des animations qui commenceront donc cette année avec un peu d'avance, pour se poursuivre jusqu'au 15 janvier. "Cet équipement répond à la fois à la demande des clubs utilisateurs de la patinoire actuellement en cours de rénovation, mais aussi à la nécessité d'animer la Brèche pendant les travaux", souligne Régine Gallot, responsable du service municipal des Sports. De quoi créer une dynamique intéressante au cœur de

la ville avec des animations régulières. L'objectif : que ça bouge sur la glace sans interruption ! Car durant ces deux mois, la patinoire en plein air sera ouverte sur un large créneau horaire, de 9h le matin à 22h le soir. Le matin et en début d'après-midi, la patinoire sera destinée aux scolaires qui pourront venir à pied. Plus qu'un



La patinoire en plein air sera accessible au grand public le soir, le mercredi après-midi et les week-ends.

La patinoire pratique

A partir du 15 novembre, la patinoire sera ouverte au public :

- Le mardi, le jeudi et le vendredi de 17h30 à 19h et de 20h30 à 22h.
- Le mercredi de 12h à 13h30, de 15h à 17h, de 17h30 à 19h, de 20h30 à 22h.
- Le samedi de 10h à 12h, de 15h à 17h, de 17h30 à 19h et de 20h30 à 22h.
- Le dimanche de 10h à 12h, de 15h à 17h et de 17h30 à 19h30.
- Fermée le lundi.
- Pendant les vacances de Noël, les horaires réservés aux écoles seront étendus au public.

Prix d'entrée (avec location de patins) : 4 €. Tarif familles (à partir de 4 personnes) : 3 €. Le port de gants est fortement conseillé sur la piste, de même qu'un casque pour les plus petits.

cycle sportif, il s'agira surtout d'une découverte, encadrée par une éducatrice de la Ville. Des créneaux seront également réservés aux clubs : les deux clubs de patinage, Patiglace et l'ANSG (l'Association niortaise des sports de glace), mais aussi le Niort hockey club. Trois associations qui regroupent à elles seules quelque 400 licenciés. Bien sûr, malgré des dimensions loin d'être modestes pour une patinoire mobile, il ne sera pas question d'entraînement mais de garder le contact avec la glace et de maintenir la condition physique. "Une opération qui devrait en outre se révéler bénéfique pour les clubs en terme d'image

et pourrait leur permettre d'attirer de nouveaux adhérents", souligne Béatrice Deloffre, directrice de la patinoire. Quant au public, débutant ou habitué, il pourra s'adonner en musique, en groupe d'amis ou en famille, aux joies de la glisse le soir, le mercredi et le week-end (lire encadré ci-dessus). Un chapiteau accueillera les patineurs qui pourront louer le matériel sur place mais devront venir en tenue. Rendez-vous sur la glace ! ■

Isabelle Jeannerot

(1) Les arbres autant que les usagers seront bien sûr protégés par des mains-courantes arrondies.